



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Calendrier de la loi sur les espaces littoraux

Question écrite n° 1461

Texte de la question

M. Yannick Haury interroge M. le ministre de la cohésion des territoires sur l'application de la loi concernant les espaces littoraux. Il constate que le texte adopté en 2ème lecture à l'Assemblée nationale à la fin de la 14ème législature n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour du Sénat. Les élus des territoires littoraux désirent être fixés sur les décisions gouvernementales afin de pouvoir informer et rassurer les habitants de leurs communes. Aussi, il le prie de bien vouloir lui indiquer sa position sur le calendrier prévu en la matière.

Texte de la réponse

La proposition de loi portant adaptation des territoires littoraux au changement climatique visait à améliorer les conséquences du recul du trait de côte, principalement du point de vue des risques, et proposait une articulation avec les outils de l'aménagement et de l'urbanisme. Discutée au Parlement l'hiver dernier, elle n'a pu aboutir sous le précédent mandat, faute de créneaux parlementaires suffisants. Quatre nouvelles propositions de loi ont été déposées ces derniers mois, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. L'une d'entre elles est inscrite à l'ordre du jour du Sénat du mois de janvier et permettra au Gouvernement de préciser ses priorités sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Haury](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1461

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : [Cohésion des territoires](#)

Ministère attributaire : [Cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2017](#), page 4634

Réponse publiée au JO le : [9 janvier 2018](#), page 171